

Mondercange, le 1^{er} mars 2022

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerné: intervention pour la séance du conseil communal du 4 mars 2022

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 4 mars 2022 l'intervention suivante :

L'acte officiel d'ouverture des manifestations dans le cadre de la Capitale Européenne Esch 2022 a lieu le 26 février 2022. En tant que membre du syndicat Prosud, notre commune est associée à l'organisation. A ce stade, force est de constater qu'il n'est pas possible d'apprécier le programme de la Commune de Mondercange, alors que le Collège des Bourgmestre et Échevins garde le secret sur les détails et cela malgré les demandes réitérées de notre part. Ce manque de communication inexplicable n'est pas sans provoquer aussi des remous parmi nos associations qui voudraient bien connaître l'apport qui leur est réservé afin de pouvoir développer leurs projets et coordonner leurs activités. D'autres acteurs tels que des personnes privées, des bénévoles, les enseignants et les élèves se trouvent pareillement dans une situation d'attente.

Le seul projet connu et palpable à ce stade, est celui des gîtes. Mais, en ce qui concerne les détails, nous restons également dans l'ignorance.

Pour nous, les questions suivantes se posent, auxquelles nous prions le Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir nous donner les réponses :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il donner des explications sur les idées et propositions développées par le consultant externe ? Est-ce que le choix des projets a déjà été fait ?
- l'expert, a-t-il établi un compte-rendu de sa mission, quel est l'état actuel des frais ?
- est-ce que les responsables de notre commune sont en contact avec la cellule d'organisation et a-t-il été possible de trouver un accord concernant nos contributions ?
- pour quelles raisons, nos associations locales, les personnes privées intéressées, les bénévoles, les acteurs de l'enseignement fondamental sont-ils tenues à l'écart de l'élaboration du programme ?
- où on est-on avec le projet des gîtes ? Est-ce qu'il y a des démarches en cours (commandes, livraison) ? Quels sont les délais ? Est-ce qu'il existe un concept pour l'exploitation ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Dany HARDT
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK